



# Nous, les **BENEVOLES**



# Nous, les **BENEVOLES**



La loi ne définit pas le bénévolat et c'est ce qui caractérise sa particulière souplesse. Cependant, le Conseil économique, social et environnemental a précisé ce concept en février 1993. Il donne une définition intéressante et généralement reprise du bénévole :

«Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.»

Le bénévolat est donc un don de soi librement consenti et gratuit...

[associatheque.fr](http://associatheque.fr)



# Bénévoles, NOS DROITS ET DEVOIRS

## *Nous avons des droits...*

- ◆ Participer aux décisions,
- ◆ Participer aux activités,
- ◆ Collaborer,
- ◆ S'amuser, se distraire,
- ◆ Créer, apprendre, se former,
- ◆ Exprimer son désaccord,
- ◆ Pouvoir venir à tout âge,
- ◆ Etre informé et informer,
- ◆ Proposer des idées, réaliser des projets,
- ◆ S'investir en fonction de ses disponibilités.

## *...et des devoirs*

- ◆ Respecter son engagement,
- ◆ Respecter toutes les personnes,
- ◆ Ne pas avoir de privilèges,
- ◆ Mettre tout le monde à l'aise, montrer sa bonne humeur,
- ◆ Etre à l'écoute,
- ◆ Respecter les locaux et le matériel,
- ◆ Etre bienveillant dans les échanges,
- ◆ Etre tolérant,
- ◆ Se mettre au service du projet et de l'action.

TOUS LES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE LIVRET  
SONT DES PROPOS DE BÉNÉVOLES  
DES CENTRES SOCIAUX DU VAL D'OISE,  
COLLECTÉS LORS DES DIFFÉRENTES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES.



# Le Centre Social CE LIEU OUVERT A TOUS

Le Centre Social accueille les familles, les différentes générations et plus largement, la population d'un territoire donné en veillant à la mixité (sociale ou autre).



Un centre social est un lieu d'accueil,  
d'aide, d'écoute et d'échange,  
dans une relation de confiance.

Il réunit autour de lui plusieurs partenaires.  
Il se fait pour, avec et par les habitants  
dans la proximité, la joie et le plaisir.

Un centre social doit être agréé par la  
Caisse d'Allocation Familiale.



C'est un lieu d'animation de la vie sociale permettant à des habitants de s'exprimer, de monter et de réaliser des projets ensemble, un lieu qui accueille TOUT LE MONDE, sans distinction, tout simplement.



**LES CENTRES SOCIAUX  
DANS LE VAL D'OISE :  
NOUS NE SOMMES PAS SEULS !**

## **L'APPROCHE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE.**

L'action d'un centre social répond à deux objectifs :

- \* Répondre aux demandes individuelles de tout ordre (loisirs, souhaits, demandes, difficultés, etc...),  
-> soit directement,  
-> soit en orientant vers les partenaires concernés.
- \* Permettre aux personnes de faire avec d'autres, et ainsi de participer davantage à la vie collective (dans le centre, le quartier, la commune, voire parfois au-delà).

### **AU TRAVERS DE CES DEUX OBJECTIFS, IL S'AGIT DE :**

- \* Permettre aux personnes de maîtriser au mieux leur vie et de mieux connaître leur environnement humain et social,
- \* Permettre à tous, jeunes ou moins jeunes, de pouvoir construire et vivre des choses ensemble,
- \* Permettre à chacun d'être valorisé.

*En résumé les centres sociaux sont les seuls endroits à être :*

- \* Dans un territoire délimité et accessible à chacun,
- \* Ouverts à tous,
- \* Fondés sur la rencontre des personnes (âges, sexes, cultures, quartier, situations sociales...),
- \* Fondés sur une approche générale des personnes en partant de leurs envies, besoins, potentiels, compétences qui sont à partager.

Il s'agit donc, pour nous, de créer, ou de recréer, de l'estime pour les personnes et pour des groupes, pour un épanouissement personnel et collectif, à partir d'une responsabilisation accrue, et ce dans un environnement économique et social.

Notre pari est de faire de l'assistance mais sans produire de l'assistantat. Cela passe par un ensemble d'initiatives, d'actions et d'activités diverses qui partent toujours des désirs et des besoins constatés et exprimés.

## LE PARTENARIAT

La dimension de coordination partenariale est un élément fondateur de l'identité et de l'action d'un centre social.

Cela vient :

- \* de son aspect « généraliste »,
- \* de son identité « tous public ».
- \* de son ouverture à tous.

Il s'agit donc de renforcer la démarche partenariale et intergénérationnelle, au travers d'actions ou d'activités adaptées, favorisant la responsabilisation, l'estime de soi, la créativité et le contact avec les autres.





## BÉNÉVOLE, D'OÙ VIENT LE MOT ?

Le terme « bénévole » est parfois mal ressenti : certains et certaines trouvent qu'il fait vieillot. Pour tout dire, ce mot leur semble *fleurer bon la dame patronnesse tricotant des chaussettes en laine pour les petits pauvres* !

Il fut à la mode, il y a quelques temps, de tenter de remplacer le mot bénévole par « volontaire », en décalque du terme anglo-saxon pour désigner la même chose : la greffe en France n'a pas pris !

Alors, à l'origine, ce mot de bénévole, d'où vient-il ?

Il est vieux. Il date du XIII<sup>e</sup> siècle ! 800 ans environ, voire plus !

Il vient du latin *benevolus*, qui voulait dire bienveillant... C'est beau non ! ?

Alors bienveillante, bienveillant, bienvenue !

# La communication selon **LES BENEVOLES**



Le bénévole peut aussi être :

- ◆ responsable élu(e) dans un centre social,
- ◆ administrateur ou administratrice,
- ◆ membre de bureau,
- ◆ président ou présidente,
- ◆ trésorier ou trésorière.

Il peut d'ailleurs également faire partie d'un conseil de maison, d'un conseil d'animation de centre, ou être partie prenante d'un groupe.

Les questions se posent : comment être plus nombreux ? Comment amener d'autres personnes à venir au centre, à participer à sa vie ?

On retrouve donc les méthodes qui consistent à passer les infos via internet, à créer une identité sur le Web grâce aux mails ou aux réseaux sociaux.

Mieux se servir de la presse locale, des journaux municipaux, ou faire systématiquement les sorties d'écoles (discussions avec/entre mamans) ou le marché pour populariser les actions du centre, sont aussi des méthodes que chacun de nous connaît.

Penser systématiquement à la garde d'enfants pour les bénévoles pendant les actions ou réunions serait également un plus.

*Ci-contre, la synthèse du travail de nos rencontres de bénévoles, au travers de propos recueillis sur le thème de la communication.*

« Développer le bénévolat, c'est aussi faire connaître le centre social par des affiches, des visuels attrayants. »

« Le développement du bénévolat passe aussi par un bon accueil des bénévoles, afin qu'ils se sentent bien au sein de l'équipe. C'est aussi savoir les valoriser et les faire 'progresser', à leurs yeux et aux yeux des autres. »

« C'est impliquer les bénévoles en faisant le bilan des actions menées pour qu'ils ne soient pas seulement de la main d'œuvre gratuite (ou qu'ils ne le vivent pas comme tel) et pour que les complémentarités - bénévoles/bénévoles et bénévoles/salariés - soient une valeur ajoutée. »

"La communication, c'est aussi aller à la rencontre des personnes, aller vers les gens hors les murs dans des lieux stratégiques (sorties d'écoles par exemple) et organiser des portes ouvertes plus fréquemment : c'est là aussi le moyen de présenter ce que l'on fait en tant que bénévole."

"Diversifier les activités pour que le maximum de savoir-faire des bénévoles puisse être utile et utilisé : c'est par l'intérêt et l'utilisation des compétences que l'on peut également les fidéliser."

"Créer au sein des centres des petits groupes de discussions pour parler des enjeux, des savoirs et savoirs-faire des uns et des autres."

« Mieux se servir du bouche-à-oreille : le systématiser et le rationaliser. »

« Cela peut aussi passer par de la convivialité, des repas « spécial bénévoles », qui permettent de se rencontrer, d'échanger et de se connaître. »

"Préciser les rôles, les échanges d'idées, la place et l'accompagnement des salariés dans ce travail. Il s'agit de créer une synergie entre bénévoles et salariés, chacun ayant et gardant un statut distinct."

« Accompagner le bénévole, ce n'est pas seulement mettre du matériel à sa disposition mais c'est aussi et peut être surtout, écouter ses besoins et rester attentif à ses sollicitations. »

« Rendre le travail fait au centre plus vivant dans l'information, par de l'affichage, des photos. »

« Développer et valoriser le bénévolat, c'est proposer des formations pouvant aider les bénévoles à découvrir et à s'enrichir. »

## Conseils, Comités, ET TOUT LE RESTE

Peu importent leurs noms, ces conseils ou comités sont là pour formaliser et mieux rendre visible la participation et le pouvoir d'agir des habitants, des usagers et des bénévoles.

Dans le prolongement d'un travail effectué par la fédération entre 2004 et 2006 sur les moyens de valoriser, de renforcer le bénévolat dans les centres et sur la formalisation de la place de chacun dans le cadre de l'identité «centre social» via la rédaction de chartes ou assimilés, des structures participatives internes se sont mises progressivement en place (conseils de maison, comités d'usagers et autres...).

Ces structures ne revêtent aucun caractère obligatoire.

Quand il y a la volonté et que les situations internes aux centres s'y prêtent, ce travail se fait à partir d'un règlement type, adapté ensuite à chaque cas.

### ET CETTE FAMEUSE QUESTION....

*Peut-on, parce que l'on est bénévole, être prioritaire pour s'inscrire à une sortie à la mer par exemple ?*

C'est un débat qui est toujours houleux et qui ne devrait pas avoir lieu d'être...  
Car en fait, il semble bien que, derrière ce souhait de priorité, il y ait d'abord et avant tout une demande de reconnaissance pour ce que l'on fait et pour ce que l'on est !

Bref, un peu d'attention que diable !!

Alors, gestionnaires des centres, maintenant, vous le savez !

## GROUPES OU COMMISSIONS THÉMATIQUES DANS DES CENTRES.

Ce sont des moments de propositions essentiels à la vie du centre social. Des lieux où des actions peuvent naître par et avec des bénévoles et des habitants volontaires.

Formalisés ou non, de très nombreux centres ont ce type d'espace. Ces commissions ou groupes peuvent être permanents ou ponctuels. Ils ont généralement un fonctionnement souple, qui est rarement vécu comme contraignant par ceux qui y participent.

Parfois, après plusieurs années d'existence, ils peuvent déboucher sur la création d'un comité de maison ou d'animation. Sinon, ce n'est pas un problème : l'important étant que les usagers, les bénévoles, voient leurs paroles et volontés respectées, afin qu'ils puissent participer et créer des actions et des projets, utiles à tous, qui leurs tiennent à coeur.

Ces groupes constituent, de ce fait, un moyen précieux de participation et peuvent être des «sas» vers des entrées futures de personnes

- \* vers un Conseil d'Administration, s'il s'agit d'un centre associatif,
- \* vers un Conseil d'Animation ou de Maison s'il s'agit d'une gestion municipale



# A vous de JOUER!

Pour mieux assurer un bien être pour tous, et renforcer l'équilibre des parties prenantes de l'action des centres sociaux (habitants, usagers, bénévoles, salariés, direction, partenaires, cadres territoriaux, élus municipaux), il peut être souhaitable d'écrire un texte qui reprenne et clarifie la place, les missions, les droits et devoirs de chacun.

## **ECRIRE UNE CHARTE :**

Une charte, c'est un moyen de mettre en valeur l'identité d'un centre, tout en définissant les rôles, fonctions et missions, droits et devoirs de chacun. Celle-ci ne peut se faire qu'à l'initiative exclusive du gestionnaire, que le centre soit à gestion municipale ou associative.

Une telle initiative ne peut et ne doit pas être prise unilatéralement par la direction du centre ou par des bénévoles.

Le règlement intérieur prend essentiellement en compte la dimension «gestion du centre» et ce sous 2 aspects :

- *Une dimension relative à la sécurité et à la gestion des salles,*
- *Une dimension liée aux comportements à avoir dans le centre (interdiction de tenir des propos racistes par exemple).*

La rédaction d'une charte ne doit donc pas se confondre avec la rédaction d'un règlement intérieur ! Ceci est important ! De nombreux centres ont ce type de règlement, la fédération ayant contribué modestement à l'élaboration de certains d'entre eux (à partir de l'exemple de celui de la Maison de la Plaine à Saint Leu, qu'ils en soient ici remerciés).

Ces règlements ont pour fonction première de réglementer la gestion de la maison «centre social».

On comprend bien qu'il est tentant, car plus rapide, et peut être plus rassurant, de ne faire qu'un seul document, mélangeant la dimension «gestion quotidienne du lieu» et la dimension «participative et citoyenne».

Pour autant, l'expérience tend à prouver que cette dernière dimension - la dimension territoriale, d'animation globale et de développement de la vie sociale - est dans les faits, soit mise de côté, soit fortement marginalisée. Et quelques soient les mots et les écrits, les bénévoles sont, eux aussi, de fait, en risque d'être marginalisés en terme de reconnaissance.



# Ca veut dire quoi ça?

## DEFINITIONS

Mots simples, clairs et précis, ces termes n'auront plus aucun secret pour vous :

### Association

Association de deux personnes ou plus avec un objectif ou un but précis non lucratif. Une association est régie par la célèbre loi 1901 et peut :

- ne pas être déclarée en Préfecture : on parle alors d'une association de fait
- être déclarée en Préfecture en déposant des statuts, une adresse (siège social de l'association) et l'identité de deux personnes.

### Statuts

Articles d'un document officiel dont les textes définissent le but de l'association, son fonctionnement et en régissent le cadre.

### Assemblée Générale (AG)

Instance à laquelle les adhérents sont invités à approuver les rapports financiers, d'orientation et d'activité de leur association et à discuter de l'avenir de celle-ci. Tous les adhérents, à jour de cotisation, ont droit de vote. C'est lors de l'AG que sont élus les membres du Conseil d'Administration.

Une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoire lorsqu'une modification des statuts est prévue ou lorsque la dissolution est envisagée. Les modalités d'organisation de celles-ci doivent être mentionnées dans les statuts.

### Adhérer

C'est être en accord avec les principes de l'association et s'acquitter de la cotisation annuelle. Le montant de celle-ci ne peut être révisé que lors de l'AG.

### Conseil d'Administration (CA)

C'est une instance composée d'administrateurs élus lors de l'AG, chargée de mettre en oeuvre le projet de l'association.

## Bureau

*Il dirige l'association. Cette Instance est composée de quelques membres du CA, à qui elle rend compte de son travail et de ses décisions. Le Bureau a la responsabilité pleine et entière du bon fonctionnement de la structure.*

## Conseil de Maison

*Conseil interne au centre social, dont la création et le fonctionnement dépendent uniquement du gestionnaire de celui-ci. Son existence n'est nullement obligatoire pour un centre, et ses pouvoirs ou son fonctionnement peuvent varier profondément d'une structure à l'autre.*

*Il n'entre pas dans le cadre de l'association loi 1901. Pour autant, son objectif est toujours d'associer au mieux les différents « acteurs » de la vie du centre.*

## Conseil ou Comité d'Usagers

*Même chose que pour le conseil de maison, mais uniquement avec les utilisateurs du centre social. Son envergure et ses pouvoirs sont en général moindres.*

Et si vous savez maintenant « mettre en synergie les acteurs partenariaux avec les acteurs bénévoles dans votre centre afin d'impacter la réalité du vivre ensemble dans votre quartier », alors là, vous avez décroché le pompon.

## **QUE FAUT-IL FAIRE POUR NE PLUS AVOIR DE BENEVOLES?**

Que faut-il faire pour ne plus avoir de bénévoles ?

Si jamais tel est votre souhait, c'est très simple !

Vous lisez le présent ouvrage, et vous faites l'inverse, ça devrait marcher !

Et surtout, n'oubliez pas de ne dire, ni bonjour, ni merci.

C'est essentiel pour réussir la mission que vous vous êtes confiée !

# Nous, les BENEVOLES

C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS CE PETIT OUVRAGE. NOUS L'AVONS VOULU SIMPLE (MAIS PAS SIMPLISTE) ET UTILE (MAIS PAS QU'UTILITAIRE). NOUS ESPÉRONS AVOIR RÉUSSI.

PRÉSENTER CE TRAVAIL, C'EST AUSSI L'OCCASION DE REMERCIER CELLES ET CEUX QUI ONT ŒUVRÉ DURANT DEUX ANS À SA CONCEPTION, QUE CELA SOIT LORS DES RENCONTRES ET LES SAMEDIS DES BÉNÉVOLES, LORS DES COMITÉS DE PRÉPARATION DE CEUX-CI, DES COMITÉS DE LECTURE OU BIEN LORS DU WEEK-END DES BÉNÉVOLES À BRÉCOURT.

CE FUT AU TOTAL PRESQUE 150 PERSONNES QUI ONT MIS LA MAIN À LA PÂTE, VENANT DE 25 CENTRES SOCIAUX, PRÉSENTS DANS 16 COMMUNES DU DÉPARTEMENT...

